

## DÉCLARATION LIMINAIRE CT CRNA SO 18 juin 2020

En cette période de crise sanitaire mondiale, anxiogène et incertaine, les contrôleurs aériens, français en général, bordelais en particulier, font preuve de réactivité et d'adaptabilité très fortes et d'un professionnalisme qui ne l'est pas moins. Ils permettent d'assurer sans rechigner la continuité de leurs missions pour les rapatriements, le fret ou les transferts médicaux. Désormais, ils contribuent au retour progressif à la normale du transport commercial.

Dans ce contexte, le SNCTA a pris connaissance de l'ordre du jour du CT DSNA du 16 juin 2020 qui n'a finalement pu se tenir, faute de quorum. Deux sujets concernaient les ICNA du CRNA SO : l'un abordant les expérimentations RH, l'autre la gestion RH de la filière contrôle.

Moyennant des ajustements locaux à définir, le SNCTA approuve le principe de mutualisation des expérimentations RH sur trois ans : ce dernier propose une vision moyen-terme conciliant préparation à la reprise et préservation des conditions de travail des contrôleurs, en particulier le bornage à 8h30 des vacations de contrôle.

Le SNCTA, représentant 70% des ICNA bordelais, est en revanche consterné par le point sur la gestion RH qui comporte des évolutions en matière de congés, de récupérations horaire et de cadrage de la réserve opérationnelle. Il rejette :

- l'empressement d'une décision dénuée de tout sens opérationnel et ce, alors qu'aucune négociation préalable ne s'est tenue ;
- le dispositif de Réserve Opérationnelle (RO) tel que proposé. Bien au-delà du simple cadrage de jours d'astreintes en période de crise sanitaire, est introduite la création de compteurs individuels aussi stricts que punitifs à l'encontre des seuls ICNA ;
- la suppression pure et simple des JRH en 2020 ;
- le non report des congés et récupérations en 2021, mesure inefficace et incohérente au regard de la situation actuelle.

Le SNCTA voit dans la période de surcapacité de contrôleurs qualifiés une opportunité pour redéployer en priorité une partie des contrôleurs sur des missions de formation et d'études de projets techniques ou espace. Il n'est pas opposé à une réflexion sur comment mieux équilibrer les efforts des services et des salles de contrôle. À la place de quoi, cette note de gestion donne le sentiment amer d'une ambition opportuniste de l'administration centrale et des pouvoirs publics de mettre au pas notre profession, à l'heure où la navigation aérienne a besoin au contraire de construire l'avenir avec ses personnels.

Le SNCTA exige donc qu'un espace de travail soit ouvert afin d'éviter que ce sentiment ne se transforme en certitude.

Le SNCTA, à toutes fins utiles, rappelle à la DSNA qui donne l'air de l'oublier :

- que les contrôleurs bordelais ont permis à la DSNA une reconnaissance dans le monde aéronautique grâce à la réussite de la transformation EEE à l'automne 2016 ;
- qu'ils ont largement contribué à la stratégie d'adaptabilité au trafic via les expérimentations RH, donc à l'image de la DSNA ;
- qu'ils ont réussi à absorber une croissance de trafic exceptionnelle avec très peu de délais, grâce à une agilité permanente sur les tours de service et sur les quotas de congés, et ce, malgré la baisse d'effectif ;
- que le trafic repartira un jour et que la DSNA ne pourra pas faire sans les contrôleurs ;

- qu'en tant que syndicat majoritaire, il est un interlocuteur incontournable du dialogue social ;
- qu'il représente des professionnels pleinement conscients de la situation que traverse le transport aérien ;
- qu'il reste un syndicat de proposition et de construction ;
- qu'il ne transigera pas sur les conditions de travail des contrôleurs, essence même de son engagement au quotidien.

L'enjeu de la reprise de demain se joue aujourd'hui. Si la DSNA souhaite construire collectivement le futur de la navigation aérienne, le SNCTA y travaillera en syndicat responsable et professionnel. Si elle le fait seule, si elle tombe dans une comptabilité purement technocratique et dénuée de sens, le SNCTA s'y opposera fermement. L'esprit de dialogue bâti patiemment par le SNCTA, au CRNA SO et ailleurs, depuis de nombreuses années, ne tient plus qu'à un fil. Gageons que la DSNA et les pouvoirs publics retrouveront de la lucidité, sans quoi, collectivement, nous irons de chaos en chaos.

Enfin, le SNCTA note la tentative très opportuniste de lier note de gestion RH et mutualisation de la part d'OS qui se vautrent perpétuellement dans les petits jeux de stratégie politique, sans jamais être capables de négocier des cadres protecteurs, ni de construire une navigation aérienne efficace. Le SNCTA considère que les deux sujets, mutualisation d'XP et RO, ne sont pas liés. Lui faire le reproche de « dealer » l'un contre l'autre n'est autre qu'un grossier procès d'intention, qui n'honore pas leurs auteurs et ne trompera pas les contrôleurs.

Il note également que l'UNSA ICNA et la CGT demandent l'arrêt des expérimentations RH. L'UNSA ICNA locale est même sortie de sa torpeur éditoriale, jugeant probablement l'affaire prioritaire dans le contexte actuel. Étrange revendication, presque obsessionnelle, pour des organisations dites « syndicales » qui impliquera le retour des 11 heures de vacation et, accessoirement, une substantielle perte de salaire. Étrange revanche stratégique sur le dos des contrôleurs. Étrange argumentation de vouloir sauver le budget de la DGAC quand on connaît le poids financier des expérimentations (0,5% du budget DGAC) et quand on constate que ces syndicats n'ont jamais été très sourcilleux, lors de leurs innombrables journées de grève, sur les dégâts en terme de recettes pour la DGAC et d'image pour notre profession.